

COPRO
VOTRE PARTENAIRE
EN
DÉVELOPPEMENT DURABLE

VISION

22-23



**COPRO CHOISIT
LA VOIE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

VISION

22-23

Quelle est pour vous la signification du mot qualité?

Chez COPRO, le concept de qualité est depuis longtemps au cœur de notre activité. Nous visons à améliorer la qualité au niveau de toutes les parties prenantes du secteur de la construction : les maîtres d'ouvrages publics et privés, les entrepreneurs et les experts. Nous y contribuons en inspectant et en certifiant de manière impartiale. Mais nous n'en restons pas là. Notre vision de la qualité influence aussi la façon dont nous envisageons l'avenir.

Nous améliorons sans cesse nos services, notre expertise et notre approche en matière de durabilité. De cette manière, nous cherchons à équilibrer les trois piliers fondamentaux qui sous-tendent les activités de COPRO à savoir : People, Planet et Performance. Parce que COPRO est là pour chacun d'entre nous, pour défendre une infrastructure durable que nous pouvons tous utiliser, aujourd'hui et demain.

Dans ce rapport, nous vous présentons notre vision de la qualité sous différents angles, les mesures que nous avons déjà prises à cet égard et les projets qui nous animent :

- environnement et écologie
- durée de vie et circularité
- sécurité
- services



COPRO
VOTRE PARTENAIRE
EN
DÉVELOPPEMENT DURABLE

VISION

22-23

01. PRÉFACE

02. DOUBLE INTERVIEW

2022, fut l'année de l'agilité, de la qualité et du progrès
Filip Boelaert et Tom Willemen

03. NOTRE CEO PREND LA PAROLE

La qualité vue sous différents angles
Dirk Van Loo

04. LA QUALITÉ

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

COPRO encourage les entreprises du secteur de la construction à entreprendre dès aujourd'hui, sur base volontaire, ce qui demain sera peut-être obligatoire, le tout en se voulant exemplaire.

DURÉE DE VIE ET CIRCULARITÉ

Alors que la société en général et certainement le secteur de la construction en particulier sont en pleine mutation bleue-verte, le concept de circularité est de plus en plus présent. Cela ne nous a, bien entendu, pas échappé chez COPRO.

SÉCURITÉ

Quiconque veut garantir la sécurité doit délivrer de la qualité. Ce qui n'est pas sûr ne peut être considéré comme étant de qualité. Ou comment, selon COPRO, la qualité et la sécurité sont indissociablement liées.

SERVICES

COPRO s'investit pour ses clients. Non seulement les détenteurs de certificats, mais aussi les entrepreneurs, les maîtres d'ouvrage, les autorités et d'autres encore font appel à nos services et, à juste titre, en attendent énormément.

05. NOS COLLABORATEURS

COPRO forme une équipe dynamique de collègues qui, chacun à son niveau, contribue à bâtir un avenir durable. Nous sommes toujours à votre service !

06. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Vous y retrouverez nombre de contrôles et d'inspections, qui restent les fondements sur lesquels nous continuons à écrire notre histoire indéfectiblement liée au concept de qualité. Le rapport en ligne vous présente nos activités en chiffres concrets.





TOM WILLEMEN - vice-président & FILIP BOELAERT - président

DOUBLE IN TER VIEW

PRÉSIDENT
FILIP BOELAERT /
VICE-PRÉSIDENT
TOM WILLEMEN

« Consolider tout en saisissant les opportunités »

« 2022 a été pour COPRO l'année de l'agilité », lance son président Filip Boelaert. L'évolution rapide des conditions géopolitiques et économiques a exigé de COPRO la flexibilité nécessaire. Et cela sans faire de compromis sur la qualité, bien au contraire !
Tom Willemen, vice-président :
« COPRO se profile aujourd'hui comme une organisation dynamique et agile, où la numérisation est un outil crucial. »

Le secteur de la construction, et par extension la société tout entière est en transition. Dans le contexte actuel de crise énergétique, la transformation verte et bleue s'est singulièrement accélérée et COPRO a pris le train en marche. **Filip :** « Non pas pour jouer un rôle de pionnier et faire preuve d'arrogance, mais parce qu'il est indispensable de tirer parti des opportunités qui se présentent dans le contexte d'un secteur de la construction durable. Nous prenons le train en marche, car c'est la seule voie possible. »

2022 n'a pas seulement été l'année de l'agilité, mais aussi celle de la qualité et du progrès. Par exemple, COPRO

a délivré le premier certificat d'inventaire d'amiante et, grâce à une numérisation poussée, les processus internes ont pu être simplifiés et améliorés.

Tom : « La qualité est un aspect important tant pour COPRO lui-même que pour les clients, les administrations et les entrepreneurs. Dans ce cadre de qualité, toutes les parties doivent se retrouver et placer la barre suffisamment haut. Alors qu'auparavant fleurissaient les interprétations les plus diverses, il y a maintenant beaucoup plus de clarté et d'uniformité. En rendant le flux de travail plus efficace et en le numérisant davantage, la facilité d'utilisation pour l'entrepreneur et le fabricant s'en trouvera également améliorée. »

L'amélioration de la qualité du service, des produits, de l'exécution, de la sécurité..., la numérisation que COPRO a mis en œuvre ces dernières années n'a pas été une mauvaise chose.

Filip : « Au contraire, elle nous permet de fournir un travail plus efficace et de meilleure qualité. La numérisation n'est pas un but en soi, mais un outil nécessaire pour atteindre nos objectifs et nous engager pleinement dans la durabilité. Il est très agréable de voir à quel point tout le monde au sein de COPRO y participe. La direction peut vouloir prendre un engagement fort en faveur de la durabilité, ce sont nos collaborateurs qui doivent le concrétiser au jour le jour. »

La numérisation est à présent une réalité, mais se reposer sur ses lauriers est la dernière chose que COPRO puisse faire. **Tom :** « Cela reste un processus à long terme. Tout cela évolue dans la bonne direction. Il y a dix ans, l'utilisation du fax était remise en question, aujourd'hui les entrepreneurs s'attendent à une numérisation des processus et à moins de travail administratif sur chantier. En restant dans le coup et en pensant à l'avenir, COPRO parvient à évoluer avec son environnement et contribue même à façonner l'ensemble de cette transformation. Notre activité principale n'a pas changé, mais elle s'est élargie. La roue continue à tourner et en 2023, il s'agira de procéder aux ajustements nécessaires pour continuer à surfer sur la vague verte. Fournir un travail de qualité est le premier pas vers la durabilité et nous continuerons à y veiller. »

Filip confirme : « Nous allons consolider ce que nous avons tout en continuant à répondre au changement qui caractérise notre secteur aujourd'hui. Au niveau stratégique, nous voyons l'importance de la durabilité qui ne cesse d'augmenter. Et COPRO a déjà prouvé qu'il pouvait anticiper cette évolution, tant verticalement que transversalement. Réaliser une infrastructure durable avec les bons produits, une durée de vie maximale et au bon prix : c'est et cela restera l'objectif. » ■

DIRK VAN LOO

CEO

« LA QUALITÉ RESTE ENCORE ET TOUJOURS NOTRE FIL CONDUCTEUR »

Nous ne pouvons pas y échapper : la transition verte et bleue est en marche. Et COPRO est tout-à-fait outillé pour y contribuer. Toujours avec la qualité comme fil conducteur, COPRO est prêt à relever les défis du futur avec toute l'ouverture d'esprit requise. La transition numérique interne et externe porte ses fruits, notre capital humain est plus fort que jamais tandis que nos compétences et notre expérience nous permettent d'offrir des services de meilleure qualité.

Mais que signifie la qualité pour COPRO ?

Dirk Van Loo: « La qualité est une notion très vaste. En interne, cela signifie avoir les bonnes personnes au bon endroit, avec le savoir-faire nécessaire pour travailler aussi efficacement que possible, de manière durable et conviviale. À cet égard, la transition numérique d'envergure que nous avons initiée au sein de COPRO s'est avérée essentielle. Aujourd'hui, nos processus de travail ont été rendus plus « lean » (efficace, léger), ce qui a un impact positif direct sur la qualité fournie. Cette transformation a eu lieu. COPRO s'est transformé numériquement, mais nous devons continuer à nous remettre en question et à nous réinventer. »

Les processus simplifiés et numérisés se traduisent également par un bond qualitatif pour les clients de COPRO. « C'est ce qu'a récemment montré une enquête de satisfaction auprès de nos partenaires, pour laquelle nous avons obtenu d'excellents résultats. Nous devons bien segmenter nos partenaires lors de notre approche. Il y a les fabricants, les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs... Tous ces groupes cibles, nous devons les approcher d'une

manière différente et adaptée, avec des prestations qualitativement comparables. En outre, cet aspect de qualité reste aussi particulièrement important quand on parle d'exécution. Le principe « fitness for use » est ici crucial. Un produit donné peut avoir une qualité parfaite pour une application précise, mais être totalement inadapté pour une autre. Il faut donc aborder la qualité sous différents angles et c'est ce à quoi COPRO s'emploie jour après jour. Cela reste notre principe directeur. »

La certification d'exécution dédiée aux systèmes souterrains d'infiltration et à ciel ouvert des eaux pluviales, la construction écologique et technico-naturelle (CETN), la certification de l'échelle de performance CO₂, l'intégration de la durabilité dans la certification COPRO et BENOR, notre participation à la Belgian Alliance for Sustainable Construction (BA4SC) ... sont autant d'exemples des initiatives prises par COPRO ou auxquelles COPRO participe pour stimuler la transition verte et bleue. « Soutenabilité, durabilité et qualité interagissent en permanence. Et cela vaut pour tous les produits comme pour tous les types d'exécutions. La durabilité et l'environnement sont des moteurs pour COPRO, c'est pourquoi nous aimons aussi soutenir des initiatives écologiques et circulaires. En tant qu'organisation, ce n'est possible que si la direction et l'ensemble des employés de COPRO sont sur la même longueur d'onde. Ce qui est absolument le cas aujourd'hui. COPRO est et restera une petite organisation disposant d'un nombre limité de flèches à son arc qu'il convient d'utiliser à bon escient. »

Ce qui a été dit sur la durabilité, vaut également pour la sécurité et la qualité qui vont toujours de pair. La certification des experts d'inventaire de l'amiante et l'évacuation des enrobés goudronneux ainsi que la certification (d'exécution) des dispositifs de retenue routiers et des marquages routiers sont tous de bons exemples de la manière dont COPRO, tout en s'assurant de la qualité, contribue à l'amélioration globale de la sécurité de tous. « Depuis quelques années, nous mettons l'accent sur la certification de l'exécution. Les produits peuvent être fabriqués avec la plus grande qualité et selon les règles de l'art, cela n'aura évidemment aucun effet s'ils sont mis en œuvre ou appliqués de manière incorrecte. Nous sommes donc également très attentifs à cet aspect. Car ce n'est que lorsque les exigences de production et d'exécution sont respectées que les impératifs de sécurité peuvent être rencontrés. »

L'ADN de COPRO est toujours le même aujourd'hui qu'à l'époque de sa création il y a 40 ans, mais le marché a évolué et COPRO a grandi avec lui. Tant en termes de services qu'au niveau du capital humain. **Dirk :** « Les employés que nous attirons aujourd'hui sont tout à fait conscients de la transformation que nous vivons. Nous nous profilons comme une organisation moderne et durable. Vous ne pouvez pas délivrer un certificat d'échelle de performance CO₂ sans faire vous-même les efforts nécessaires. En donnant nous-mêmes le bon exemple et en recherchant la meilleure qualité possible, nous sommes mieux armés que jamais pour relever les défis de l'avenir. » ■



04



LA QUA LI, TÉ

ENVIRONNEMENT
ET ÉCOLOGIE

DURÉE DE VIE
ET CIRCULARITÉ

SÉCURITÉ

SERVICES

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

**DES CERTIFICATS DE
QUALITÉ POUR UN CLIMAT
ET UN ENVIRONNEMENT
MEILLEURS**

En tant qu'organisme de certification de premier plan, COPRO joue un rôle important dans la promotion de processus et de produits respectueux de l'environnement dans le secteur de la construction. À l'aide de plusieurs instruments de certification, qui accordent tous une grande importance à la qualité, COPRO encourage les entreprises du secteur de la construction à entreprendre déjà aujourd'hui sur base volontaire ce qui demain sera peut-être obligatoire. Avec des certificats durables axés sur les résultats et des performances, les entreprises prouvent qu'elles contribuent à protéger l'environnement et peuvent prendre une avance considérable par rapport à leurs concurrents.

COPRO certifie désormais près de 10.000 types de produits provenant de 1.000 unités de production. La certification de systèmes est un élément important de la démarche : un certificat de systèmes démontre qu'une entreprise peut gérer systématiquement les risques et améliorer les performances conformément aux objectifs prédéfinis. Plusieurs certificats et outils employés par COPRO sont étroitement liés au climat et à l'environnement, il en est ainsi de l'échelle de performance CO₂ et du système de gestion NTMB (abréviation néerlandaise qu'on peut traduire en français sous le vocable CETN pour : Construction écologique et technico-naturelle).

Kim De Jonghe travaille depuis neuf ans en tant qu'experte en dispositifs environnementaux et climatiques chez COPRO. Au cours de cette période, elle fut un témoin privilégié de l'évolution fulgurante de la certification écologique. « Depuis quelques années, notamment dans le secteur de la construction, il est clair qu'en tant qu'entreprise, vous ne pouvez plus ignorer le respect de l'environnement. L'ensemble du secteur doit faire des efforts pour travailler de manière plus durable. Un certificat de



« IL EST ESSENTIEL QUE LES PRODUITS ET LES MATÉRIAUX AIENT UNE DURÉE DE VIE PLUS LONGUE ET NE DEVIENNENT PAS DES DÉCHETS À COURT TERME. »

durabilité est donc la preuve que l'entreprise prend des mesures en ce sens. »

COPRO ne délivre pas ces certificats à la légère. Il ne suffit pas d'un engagement général, de paroles creuses ou poudre aux yeux. Chez COPRO, un certificat de durabilité est inévitablement associé à une obligation de résultat, avec pour objectif : un résultat final de haute qualité et, en fin de compte, une durabilité améliorée. « Les entreprises qui souhaitent obtenir la certification doivent présenter un plan d'action. Lors d'un audit approfondi, les résultats de leur engagement sont passés au crible. Il ne s'agit pas d'une simple déclaration, mais d'un signal stigmatisant le passage à l'action avec un objectif clair à la clé. Par exemple, la réduction de la consommation d'énergie ou des émissions de CO₂. »

AVEC LE SOUTIEN DE LA DIRECTION

Au fil des ans, les entreprises elles-mêmes ont pris conscience de l'importance du processus de certification, poursuit Kim. « Les entreprises mettent davantage de personnel à la disposition de la certification, et lui donnent le temps de s'impliquer. C'est bien là, la condition la plus importante pour que le processus aboutisse : la direction doit mouiller son maillot. Sans le soutien de la direction, il devient très difficile pour une entreprise d'obtenir nos certifications. En effet, une certification réussie exige une mobilisation délibérée de personnes, de temps et de ressources. »

En obtenant leur certificat, les entreprises démontrent leur engagement. « Et, cerise sur le gâteau, l'investissement sera également rentable financièrement sur le long terme », ajoute Kim. « Il suffit de penser à l'impact de la réduction de la consommation d'énergie, surtout s'il y a une crise énergétique comme celle que nous connaissons actuellement. Cette réduction entraînera des coûts dans une première phase – par exemple à la suite

d'investissements à engager dans une flotte de véhicules plus durables ou dans l'isolation des bâtiments ou l'optimisation des processus de production – mais les bénéfices ensuite engrangés compenseront largement ces coûts. »

SUR BASE VOLONTAIRE OU OBLIGATOIRE ?

« La certification de la durabilité n'en est qu'à ses débuts », précise Kim. « Son importance ne fera que croître dans les années à venir, à la lumière des ambitions et des exigences climatiques de plus en plus fortes, il suffit de penser au Green Deal. Au fil des années, certains aspects, qui sont actuellement contenus dans les certificats de durabilité sur base volontaire pourraient être rendus obligatoires par les pouvoirs publics. Les entreprises qui, déjà aujourd'hui, suivent cette voie, en passant par nos processus de certification, se profilent comme pionnières et prennent ainsi une avance significative sur les autres entreprises du marché. Bien sûr, il y aura toujours des entreprises qui ne s'engageront que contraintes et forcées. Néanmoins, nous essayons toujours de les sensibiliser aux avantages d'initiatives durables, qui ne doivent pas toujours être coûteuses, mais peuvent leur apporter de nombreux bénéfices. »

Il va sans dire que COPRO n'a pas conceptualisé et développé les instruments de certification du jour au lendemain. La qualité est primordiale, également au niveau des produits. « C'est la raison pour laquelle une attention toute particulière est accordée aujourd'hui à la longévité des produits mis sur le marché. Il est essentiel que les produits et les matériaux aient une durée de vie plus longue et ne deviennent pas des déchets à court terme. Le recyclage des déchets et leur utilisation circulaire évoluent pour générer des produits de construction de haute qualité. La marge d'évolution reste importante, en effet, il existe encore de nombreuses possibilités de développement dans des domaines tels que la valorisation des déchets », conclut Kim.

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE



CHARTRE D'ENTREPRISE DURABLE DU VOKA

« Faire ce que l'on dit » est essentiel pour une entreprise qui prône la durabilité. Partant de ce principe, COPRO a décidé en 2021 d'adhérer à la charte d'Entreprise durable du VOKA. Celle-ci s'appuie sur 5 piliers sous-tendant la durabilité (People, Prosperity, Peace, Partnership & Planet) et sur les 17 objectifs de développement durable édictés par les Nations Unies.

Mener à bien ce processus exige énormément de travail, explique Kim : « Lors de notre évaluation finale, nous devons être en mesure de présenter la concrétisation d'au moins dix actions durables. Plusieurs collègues chez COPRO sont étroitement impliqués dans ce projet, et tout le monde dans l'entreprise peut apporter sa contribution. Nous réduisons notre propre consommation d'énergie, par exemple en passant d'espaces de travail équipés de bureaux fixes à des espaces de travail flexibles (« flex office »). Cela nous permet de regrouper tout le personnel présent au premier étage et de couper régulièrement le chauffage du rez-de-chaussée. En outre, l'analyse énergétique a montré que nous aurions intérêt à installer des stores, ce qui est actuellement à l'étude. Des actions plus modestes peuvent également faire la différence. Il suffit de penser à privilégier les plantes indigènes pour réaménager les abords de notre bâtiment et à placer un abri pour abeilles et insectes dans notre jardin. »

Pour COPRO, il va de soi qu'une entreprise qui délivre des certificats de durabilité doit aussi elle-même donner le bon exemple. « Nous voulons montrer que nous faisons nous-mêmes les efforts nécessaires en matière de développement durable. Grâce à l'audit approfondi du VOKA, nous pouvons montrer que nous répondons aux exigences et que, le cas échéant, nous faisons des efforts pour nous améliorer. »

QUELQUES CERTIFICATS DE SYSTÈMES EN PRATIQUE

ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO₂

L'un des principaux instruments de certification de type systèmes suivi par COPRO est l'échelle de performance CO₂. Il s'agit d'un système de gestion avec un objectif clair et important : réduire les émissions de CO₂ des organisations, au niveau de leurs opérations, de leurs projets et de leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises peuvent améliorer leurs performances en économisant l'énergie, en utilisant les matériaux plus efficaces et en recourant davantage aux énergies renouvelables.

Kim De Jonghe et COPRO se sont investis dans l'échelle de performance CO₂ en Belgique en s'inspirant de l'expérience concluante menée aux Pays-Bas. Là-bas, l'échelle de performance CO₂ a permis aux organisations participantes de réduire leurs émissions de CO₂ de 1,5 % par an. « Le travail en Belgique est vraiment parti de zéro, car aucune initiative de certification similaire, dans laquelle l'obligation de résultat est primordiale, n'existait encore dans notre pays », explique Kim. Les étapes à suivre dépendent beaucoup du secteur et de l'entreprise concernée. « C'est pourquoi, dans un premier temps, il est particulièrement important de cartographier la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ existantes. En partant de cet exercice, on pourra déterminer les leviers les plus appropriés permettant encore d'obtenir une amélioration »

Plus de 30 entreprises belges ont déjà été certifiées, dont certaines par COPRO. Depuis 2022, la demande est en augmentation. « Les entreprises intéressées doivent garder à l'esprit que la procédure est chronophage. Il y a en effet beaucoup de travail

« PAR EXEMPLE, UN ARBRE, QUI N'AURAIT PEUT-ÊTRE PAS BESOIN D'ÊTRE ABATTU. »

d'investigation à faire. Entre le dépôt de la demande et la réception du certificat, il s'écoule facilement de six mois à un an. »

SYSTÈME DE GESTION NTMB/CETN

Encourager les entreprises de construction à travailler avec des matériaux qui offrent à la nature des possibilités de prospérer : voilà en quelques mots le système de gestion NTMB/CETN. Avec celui-ci, COPRO souhaite encourager les entreprises à travailler selon les principes de la construction écologique et technico-naturelle (NTMB/CETN). Cela signifie réfléchir à la manière dont les exigences constructives peuvent être satisfaites en utilisant des matériaux offrant des perspectives de développement naturel.

Le système de gestion NTMB/CETN s'articule donc autour de matériaux de construction écologique et technico-naturelle. Kim : « Pensons aux matériaux vivants, tels que les mélanges de graines pour plantations, le bois et ses dérivés, les géotextiles biodégradables et les combinaisons des éléments précédents. Le système de gestion NTMB/CETN impose à l'organisation de mettre en œuvre une procédure de contrôle interne de ses produits. Cela afin de garantir que tous les produits sont bien contrôlés en interne avant d'être vendus ou utilisés sur un chantier. Il est essentiel que les entreprises soient en mesure de garantir que les produits soient d'une qualité irréprochable et qu'ils bénéficient d'une longue durée de vie, sans qu'il ne soit nécessaire de faire procéder à leur démolition ou à leur reconstruction à court terme. Les entreprises doivent procéder elles-mêmes au contrôle des produits et s'assurer que ceux-ci sont conformes en termes, par exemple, de poids ou de résistance à la traction. »

TRAVAILLER EN INTÉGRANT LA NATURE

À l'avenir, COPRO, avec le soutien du ministère flamand de l'Environnement, prévoit le



développement du système de gestion NTMB/CETN en s'appuyant sur un Ecolabel, une initiative qui est actuellement encore en cours. Kim : « Elle est destinée aux communes qui souhaitent travailler en intégrant la nature. L'idée est de repérer les éléments écologiques ou naturels présents sur le site lors de projets d'envergure portés par une commune, et de voir comment ceux-ci peuvent être intégrés dès la conception. Par exemple, un arbre, qui n'aurait peut-être pas besoin d'être abattu, mais qui pourrait au contraire être valorisé dans le paysage en devenant du site. Et si l'on sait que certaines espèces d'oiseaux ou de chauves-souris sont régulièrement présentes sur le lieu de projet, on pourrait prévoir des nichoirs afin que ces animaux ne soient pas chassés ou dérangés pendant les travaux. La réduction de l'artificialisation des sols pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et la (re)plantation de végétaux constituent également des éléments importants de cet Ecolabel. »

Avec cet Ecolabel, COPRO s'adresse aux villes et communes en tant que partenaires essentiels participant au développement d'une société plus durable. « Elles sont souvent les clients des entrepreneurs, et peuvent donc leur fixer certaines contraintes. Par exemple, qu'ils fassent appel, de préférence, à des produits certifiés, garants d'un certain niveau de qualité et qu'ils intègrent des considérations écologiques lors de l'exécution des projets. » ■

04

ENVIRONNEMENT
ET ÉCOLOGIE

CASE

LA CETN EN PRATIQUE : LES TERRASSES DE LA DYLE À MALINES

PATRICK PRINCEN, Echevin des Travaux publics, de l'Environnement et du Développement durable de la Ville de Malines



« OÙ LA VILLE ET LA NATURE SE RENCONTRENT. »

COPRO met l'accent sur la construction écologique et technico-naturelle (CETN) afin que les générations futures puissent avoir également la chance de disposer d'infrastructures vertes décentes. Dans cette optique, nous nous sommes penchés sur la ville de Malines, où les principes de durabilité et de construction écologique et technico-naturelle sont depuis un certain temps déjà d'application.

La Dyle intérieure y remplit plusieurs rôles importants. L'artère verte et bleue est cruciale pour la biodiversité urbaine et l'atténuation des effets du changement climatique, et elle offre un cadre de vie attrayant. Autrefois, il en fut autrement : pendant longtemps, Malines a préféré faire fi de la Dyle intérieure, comme en témoignent les nombreux voûtements construits au-dessus de la rivière, qui, à l'époque, était encore considérablement polluée. Maintenant que la qualité de l'eau s'est améliorée, la Dyle à ciel ouvert refait progressivement son apparition. Les « terrasses de la Dyle » en sont un bel exemple.

JADIS UN PARKING TRISTE ET GRIS

Le premier échevin de Malines Patrick Princen a dans son portefeuille d'attribution, les travaux publics, l'environnement et les espaces verts. Il raconte à quoi cela ressemblait jadis : « Juste à la sortie de la "Vesten", à la hauteur de la Haute École Thomas More à la "Zandpoortvest", la Dyle était autrefois voûtée, et offrait de l'espace à un parking. Les bateaux qui passaient par là devaient même passer par un tunnel. Nous avons maintenant réouvert complètement cette section et nous y avons construit les terrasses de la Dyle. »

DES BERGES SELON LES PRINCIPES DE LA CETN

Patrick Princen poursuit : « Le long d'un côté des berges de la Dyle, nous avons aménagé des terrasses en escalier, pour en faire un lieu de rencontre entre le bleu et le vert. Nous avons planté toutes sortes de plantes aquatiques filtrantes, qui purifient l'eau et permettent aux gens de s'imaginer au bord d'un



« NOUS AVONS MÊME ENTIÈREMENT RÉAMÉNAGÉ L'UNE DES BERGES EN BERGE NATURELLE, SELON LES PRINCIPES ET LES MATÉRIAUX DE LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE ET TECHNICO-NATURELLE. »

étang de baignade idyllique plutôt qu'au milieu de la ville. Nous avons même entièrement redessiné l'autre berge comme si elle était naturelle, en suivant les principes et en utilisant les matériaux de la construction écologique et technico-naturelle. À cet égard, les terrasses de la Dyle illustrent parfaitement la rencontre et le lien entre la ville et la nature. »

RELIER LES ESPACES URBAINS VERTS-BLEUS AVEC LA NATURE

Selon Patrick Princen, cette connexion avec la nature peut être prise au pied de la lettre : « En réaménageant ce tronçon de rivière détourné selon les principes de la CETN, vous recréez le lien avec la nature environnant Malines : la vraie Dyle, le "Mechels Broek", et en fait toute la vallée de la Dyle plus en amont — jusqu'à Louvain. Cela crée une connexion naturelle, douce, verte et bleue, à travers la ville, reliant la nature d'un côté de la ville (la vallée de la Dyle jusqu'à Louvain) à la nature située en aval, en direction du "Zennegat" : tant l'expérience de la nature que celle de la ville s'en trouvent grandement améliorées. »

UNE PORTE VERS LA NATURE ENVIRONNANTE

Pour Patrick Princen, les terrasses de la Dyle ne sont qu'une première étape : « Les terrasses de la Dyle sont une porte d'entrée vers la vraie nature autour de Malines. S'il nous est permis de rêver à haute voix, nous voyons un vaste ensemble interconnecté, dans lequel toutes les grandes réserves naturelles autour de Malines forment un grand parc naturel, avec la Dyle intérieure et tous les espaces verts de la ville (jardins, parcs, ...). Secrètement, nous espérons même qu'un jour cet ensemble puisse être reconnu en tant que Parc national. Un parc national traversant le centre d'une ville : ce serait sans précédent, mais cela illustre parfaitement les ambitions que nous avons pour Malines en matière de développement durable, de ville où il fait bon vivre, et de récréation de liens entre les Malinois et la nature qui les entoure. »

Toute personne qui souhaiterait commencer à fabriquer ou à commercialiser des matériaux CETN, ou qui travaille encore suivant les principes qui sous-tendent le concept CETN peut contacter COPRO. Nous vous aiderons dans vos premières démarches. ■



Vous êtes curieux de découvrir comment Malines met en pratique sa vision de la durabilité urbaine ? Faites connaissance avec le le réflexe pour la CETN de Malines.



DURÉE DE VIE ET CIRCULARITÉ

LA QUALITÉ COMME MOTEUR D'UNE SOCIÉTÉ
DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Un produit et une exécution de qualité ont un effet indéniable sur la durée de vie et la durabilité des matériaux et des projets. Pour COPRO, la durabilité, la durée de vie, la circularité, l'environnement... sont des thèmes qui figurent tout en haut de l'agenda de nos préoccupations. Tant nos processus de certification que nos activités quotidiennes en sont la preuve.

DURÉE DE VIE

En 2022, la certification d'exécution pour la pose d'une couche d'étanchéité et de protection des complexes d'étanchéité en asphalte coulé a pris forme. Le règlement du certificat BRS 8001 a été approuvé fin décembre 2021 par le Conseil consultatif, et l'année dernière, les dernières mesures ont été prises pour finaliser la certification. Au regard de sa durée de vie, le choix d'un certificat d'exécution pour l'étanchéité et la protection des complexes d'étanchéité en asphalte coulé est logique. Andie Dedoncker, Certification Manager chez COPRO : « L'étanchéité et la protection des tabliers de pont et des parkings de toit, entre autres, peuvent causer des problèmes majeurs si les travaux ne sont pas réalisés conformément aux prescriptions. Cela peut avoir un impact important sur la durée de vie des ouvrages. »

Afin de garantir une qualité optimale, le lancement de la certification d'exécution a représenté un travail de longue haleine. Andie : « Pour ce certificat d'exécution aussi, une longue série d'études et de nombreuses concertations avec le Conseil consultatif ont eu lieu pour arriver finalement à des prescriptions techniques acceptées par toutes les parties. Le Conseil consultatif assure un suivi détaillé de tous ces documents. COPRO a ensuite organisé une session d'information en ligne. Au cours de cette



« UN FONCTIONNEMENT CORRECT DES INSTALLATIONS D'INFILTRATION À CIEL OUVERT EST CRUCIAL. »

séance d'information, le principe du certificat ainsi que le processus de certification ont été largement expliqués aux parties chargées de l'exécution (les entrepreneurs). L'objet de la certification d'exécution est l'application d'asphalte coulé, y compris son transport et toutes les activités préparatoires qui l'accompagnent, telles que, entre autres, la pose de la couche d'accrochage et de la couche de désolidarisation. Les prescriptions, le mécanisme de contrôle et le processus de certification ont également été présentés en détail au cours de la session. Peu après la session en ligne, une formation a été développée par le CRR en coopération avec l'Organisation Belge de l'Asphalte Coulé (OBAC). Cette formation peut être également suivie en ligne. »

Il en va de même pour les certificats d'exécution pour les dispositifs souterrains d'infiltration et à ciel ouvert. Si la certification pour l'infiltration souterraine est à un stade avancé, la certification pour l'infiltration à ciel ouvert prend également son envol. La différence entre les dispositifs souterrains d'infiltration et à ciel ouvert est évidente. Outre l'infiltration souterraine — au moyen de tuyaux poreux ou perforés, de structures alvéolaires assemblées sur site ou de dispositifs d'infiltration verticale, entre autres — il est également possible d'infiltrer à ciel ouvert en utilisant, par exemple, des revêtements perméables, des zones semi-pavées, l'infiltration par joints ouverts, la création de wadis ou de noues.

La certification des produits pour les systèmes et matériaux drainants est déjà en place, mais un bon produit doit aussi être correctement installé ou mis en œuvre. « Un fonctionnement correct des installations d'infiltration à ciel ouvert est crucial pour atteindre les objectifs de gestion intégrée de l'eau et prévenir les inondations », souligne Dorien Desmet, Certification Manager. « Nous sommes en train de finaliser les prescriptions techniques. Nous le faisons en collaboration avec les maîtres d'ouvrage,

04 DURÉE DE VIE ET CIRCULARITÉ



y compris, par exemple, les gestionnaires de réseau d'égouttage, mais aussi avec des organisations telles que le Centre de Recherches Routières (CRR) et la FEBE, la fédération de l'industrie belge du béton préfabriqué. Bien entendu, les entrepreneurs seront également impliqués dans une prochaine phase. Dans l'intervalle, nous travaillons également d'arrache-pied sur un outil de planification afin de rendre le contrôle de l'exécution aussi fluide que possible et d'optimiser l'échange de données. »

CIRCULARITÉ

Alors que la société en général et le secteur de la construction en particulier sont en pleine transition verte et bleue, le concept de circularité ne cesse d'être présent. Cela n'a bien entendu pas échappé à COPRO. Par exemple, il existe un certificat dans le cadre de l'utilisation de granulats secondaires comme matières premières. Les granulats secondaires sont obtenus par traitement ou nettoyage de déchets (scories ou mâchefers issus des processus d'incinération des déchets, sables de fonderie, ballast ferroviaire, béton cellulaire...) ou de sous-produits (scories ou mâchefers issus de l'industrie ferreuse ou non ferreuse...). Il s'agit à la fois de fillers (pour utilisation dans le béton), de gravillons, de ballast et d'enrochements. Ceux-ci peuvent être utilisés dans divers produits de construction (béton, mélanges

traités aux liants hydrauliques, asphalte), ainsi que dans les travaux de construction (infrastructures, ouvrages hydrauliques). Des certificats distincts sont délivrés pour certains autres granulats secondaires (déchets lavés par procédé physico-chimique, cendres volantes destinées à être utilisées comme matière de charge dans l'asphalte et cendres volantes issues de papier).

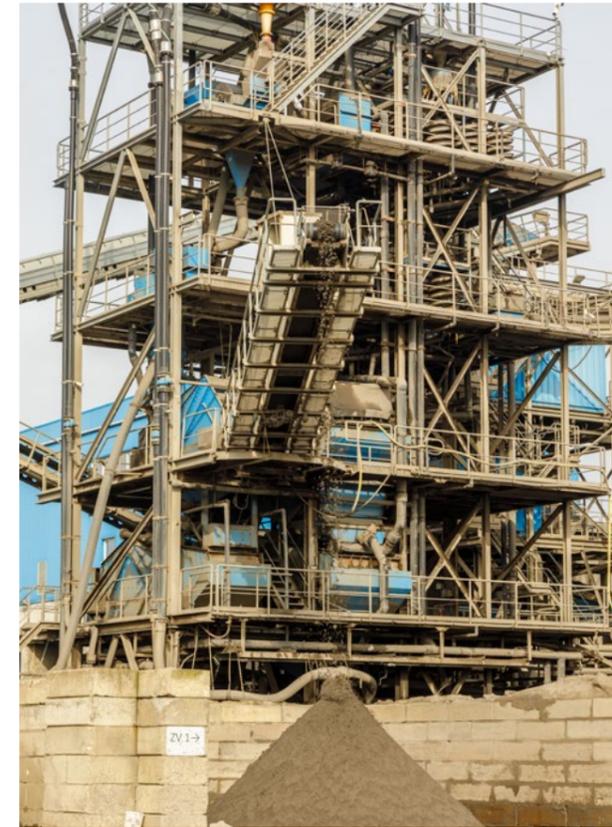
Les certifications COPRO ou BENOR TRA 12, 17, 40 et 47 en vigueur couvrent tous les aspects de la sortie du statut de déchet par laquelle les déchets sont validés en tant que matières premières. « C'est une affaire assez complexe », explique Johny De Nutte, Unit Manager. « Il y a en fait deux volets : celui de la conformité technique pour la construction et celui de la conformité environnementale. La conformité environnementale est vérifiée en fonction de la législation locale applicable. Actuellement, la réglementation concerne une version coordonnée dans laquelle, outre les exigences en matière de qualité technique pour la construction, la conformité à la législation environnementale flamande (jusqu'à présent) est également prise en compte. »

Le règlement flamand relatif à la gestion durable des cycles des matériaux et des déchets VLAREMA prévoit, à l'article 2.5, un système d'assurance qualité

« LE CONTRÔLE DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE MIS AU POINT POUR CHAQUE PRODUIT OU MATIÈRE PREMIÈRE. »

pour la conformité environnementale des matières premières secondaires. Après ratification par décret ministériel, ce système deviendra obligatoire dans le cadre de la certification. L'actuelle certification COPRO est compatible avec ce système d'assurance qualité. En Wallonie, l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la mise en œuvre de la procédure de sortie du statut de déchet AGW SSD est applicable. Là aussi, COPRO travaille à la certification pour la mise en place de la procédure d'enregistrement et de reconnaissance.

La conformité technique pour la construction, quant à elle, est adaptée à l'utilisation spécifique des granulats et des matières premières afin de garantir des produits finis durables (notamment le béton et l'asphalte). La conformité aux normes européennes et belges, aux cahiers des charges type, standard ou à d'autres réglementations techniques doit être démontrée. La possibilité de nouvelles applications peut être explorée en concertation avec COPRO. Johny : « C'est un peu un casse-tête. Devons-nous élaborer des règlements distincts pour les propriétés environnementales et constructives ou compléter les règlements existants ? Et sous quel label de certification devons-nous opérer ? Il y a actuellement un certain nombre de questions à trancher. Les propriétés environnementales devront suivre la



législation propre à chaque région. Le contrôle des propriétés techniques pour la construction devra être mis au point pour chaque produit ou matière première. Mais le secteur sait que nous y travaillons déjà très activement en coulisses. »

BA4SC

En tant qu'organisme impartial de contrôle et de certification, COPRO est très actif dans la transition circulaire du secteur et soutient donc la Belgian Alliance for Sustainable Construction, une initiative visant à accélérer cette transition et à promouvoir l'image positive du secteur. Dirk Van Loo, CEO de COPRO, explique : « Il existe déjà de nombreuses initiatives au niveau local et régional, mais il était également nécessaire de créer une alliance qui échange, rassemble et aligne toutes ces initiatives. Après tout, l'environnement ne connaît pas de frontières. En tant qu'organisme indépendant, COPRO peut contribuer à voir au-delà des actions de greenwashing et de marketing. » ■

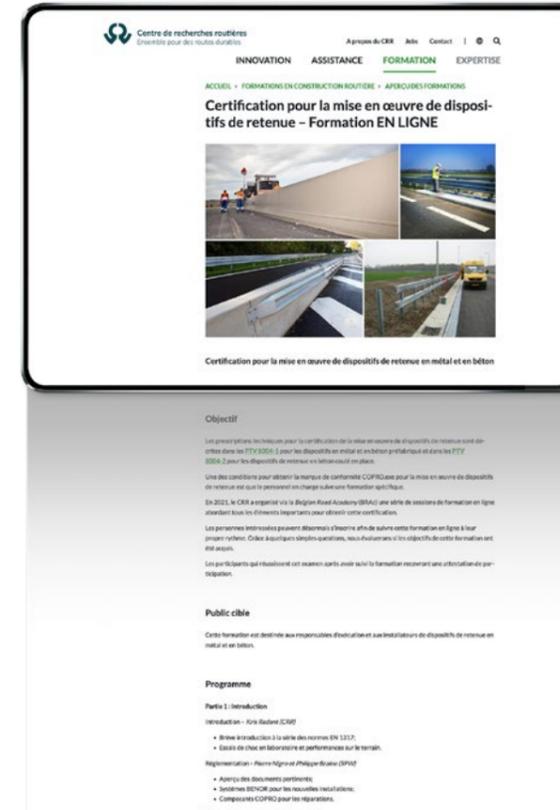
04

DURÉE DE VIE
ET CIRCULARITÉ

CASE

Dans le cadre de la certification d'exécution pour la pose d'une couche d'étanchéité et la protection d'un complexe d'étanchéité en asphalte coulé, le Centre de Recherches Routières (CRR) organise fréquemment des formations en collaboration avec l'Organisation Belge de l'Asphalte Coulé (OBAC) et COPRO. Ces formations sont obligatoires pour obtenir le certificat.

LES EFFORTS DU SECTEUR DONNENT UN SOLIDE COUP DE POUCE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ D'EXÉCUTION



« CETTE COMBINAISON D'UNE SESSION D'INFORMATION EN LIGNE SUIVIE D'UNE FORMATION PRATIQUE EST UNE RECETTE À LAQUELLE NOUS CROYONS ET QUE NOUS CONTINUERONS À APPLIQUER À L'AVENIR, Y COMPRIS DANS LE CADRE D'AUTRES CERTIFICATIONS. »

En effet, l'une des conditions pour obtenir le label COPRO.EXE pour l'exécution d'une couche d'étanchéité et de protection d'un complexe d'étanchéité nécessite que le conducteur de chantier suive une formation spécifique. La formation couvre les éléments repris dans les Prescriptions Techniques (PTV) et se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique. Le chantier concerné doit avoir lieu dans les 12 mois suivant la demande de certification et le suivi de la partie théorique. « Cette combinaison d'une session d'information en ligne suivie d'une formation pratique est une recette à laquelle nous croyons et que nous continuerons à appliquer à l'avenir, y compris dans le cadre d'autres certifications. Par exemple, une séance d'information sur la certification d'exécution pour les dispositifs souterrains d'infiltration a déjà été organisée », indique Andie Dedoncker, Certification Manager.

La formation sur l'asphalte coulé, menée par le Centre de Recherches Routières (CRR) en collaboration avec l'OBAC, est aujourd'hui fin prête. Andie : « Il est essentiel que la formation soit suivie par la personne responsable de l'exécution. C'est une exigence, car le certificat d'exécution a été rendu nominatif. La théorie est suivie d'une mise en œuvre pratique sur chantier. Cette façon de travailler a été déterminée et ainsi décrite au niveau des documents référentiels par toutes les parties intéressées. Pas de bonne exécution sans un personnel correctement formé. Grâce aux efforts de toutes les parties prenantes, des formations spécialisées contribueront à la certification d'exécution, et donc à des exécutions de qualité. » ■



LA SÉCURITÉ EST ET RESTE UNE PRIORITÉ À TOUS LES NIVEAUX

EN QUELQUES MOTS, LA CERTIFICATION EST UNE CONFIRMATION DE LA CONFIANCE DANS LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ. L'IMBRICATION DE CES DEUX THÈMES VA DE SOI : QUICONQUE VEUT GARANTIR LA SÉCURITÉ DOIT DÉLIVRER DE LA QUALITÉ, ET CE QUI N'EST PAS SÛR NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT DE QUALITÉ. QU'IL S'AGISSE DE DESAMIANTEGE, DE L'ÉVACUATION D'ENROBÉS GOUDRONNEUX, DE DISPOSITIFS DE RETENUE ROUTIERS, DE SIGNALISATION OU DE MARQUAGE ROUTIER : COPRO GARANTIT UNE PRODUCTION ET UNE EXÉCUTION DE QUALITÉ ET DONC UN ENVIRONNEMENT PLUS SÛR.

ENROBÉS GOUDRONNEUX

L'évacuation d'enrobés goudronneux fut la première certification d'exécution de COPRO il y a quelques années. Soucieux de notre santé, le gouvernement flamand voulut prendre l'initiative d'éliminer une fois pour toutes le goudron de nos routes. « Il va sans dire que nous ne voulons pas garder de substances dangereuses dans nos routes. Cela serait évidemment néfaste pour la santé des futurs ouvriers de voirie », relève Dirk Lacaeyse, Unit Manager Bituminous Products chez COPRO. « Sous la bannière de la sécurité, la certification pour l'évacuation d'enrobés goudronneux est une valeur sûre et stable au sein de COPRO. Mais bien que le certificat existe depuis un certain temps, il reste encore méconnu parmi les maîtres d'ouvrage en Flandre. L'Agentschap Wegen en Verkeer est évidemment parfaitement informée, mais il n'en est pas de même avec certains autres maîtres d'ouvrage. C'est pourquoi COPRO continue son travail d'information et de sensibilisation à cet égard. »

AMIANTE

Quiconque pense à la santé et aux matériaux de construction nocifs aura forcément en tête l'amiante. Depuis le 23 novembre 2022 en Flandre, le Certificat d'inventaire de l'amiante est obligatoire au moment de la vente pour les constructions antérieures à 2001. Seuls les « experts en inventaire d'amiante »

certifiés seront habilités à pouvoir établir un certificat d'inventaire d'amiante en bonne et due forme conformément au protocole d'inspection standard de l'OVAM. Outre la certification de produits, la certification d'exécution et la certification de systèmes, COPRO, en tant qu'organisme de certification de l'amiante, étend également ses activités à la certification de personnes. Cette certification confirme que l'expert possède, grâce à une formation obligatoire, les connaissances nécessaires concernant les applications de l'amiante, leur utilisation et la législation. « Cette certification est au point et il s'agit maintenant de garantir la qualité des certificats délivrés », précise Dries Cole, Manager Certification Amiante. « Ainsi, une méthode a déjà été mise au point pour effectuer des contrôles sur dossier et des audits. Nous sommes également en train de former une équipe pour effectuer les inspections et, entretemps, 6 auditeurs ont été formés, 2 sont encore en formation. Nous prévoyons que COPRO sera en mesure d'envoyer sur le terrain une équipe d'auditeurs et d'effectuer dans un proche avenir plus de 200 contrôles sur dossier et audits. »

DISPOSITIFS DE RETENUE ROUTIERS

La sécurité est évidemment aussi étroitement liée à la circulation. Avec la certification d'exécution pour les dispositifs de retenue routiers en acier, en béton préfabriqué et en béton coulé sur place, COPRO contribue à la sécurité et donc à la qualité de nos routes. « Nous travaillons sur ces certificats d'exécution depuis des années », explique Kim Vandenhoeke, Certification Manager. « Rédiger des Prescriptions Techniques et trouver un consensus, mettre au point des règlements et ensuite, bien sûr, traiter les dossiers eux-mêmes. Pour mettre tout ce travail en lumière, nous avons organisé un webinar

en 2021. Ce fut un succès et de nombreux exécutants ont manifesté leur intérêt. Aujourd'hui, une vingtaine de dossiers sont en cours, mais c'est un processus intensif qui comporte de multiples aspects. Logique, car il ne faut pas prendre les choses à la légère en matière de sécurité. »

MARQUAGES ROUTIERS ET SIGNALISATION

Outre les dispositifs de retenue, la certification de produits pour le marquage routier et la signalisation a également été développée ces dernières années. Les marquages routiers constituent une source d'information continue pour les usagers de la route. Une bonne visibilité de jour comme de nuit et dans toutes les conditions météorologiques est essentielle. Les marquages routiers doivent donc être conformes à de nombreuses normes et exigences. Tant le produit que l'exécution sont testés en conditions réelles. Sur base de ces essais, un système de marquage peut ou non recevoir un certificat.

Koen Van Daele, Certification Manager chez COPRO : « Pour garantir la sécurité sur nos routes, dans le cadre du marquage CE, nous effectuons des contrôles sur les matériaux de saupoudrage, tels que les billes de verre, les agents antidérapants et les mélanges de ceux-ci qui sont répandus sur les marquages lors de l'application de peintures, d'enduits à froid ou de thermoplastiques. Nous certifions et inspectons également les produits de marquage routier sous la marque BENOR. La certification des produits est l'un des maillons de la chaîne de qualité du marquage routier. Cette étape garantit déjà aux entreprises de marquage routier qu'elles peuvent compter sur des produits conformes pour maîtriser le processus de marquage. De cette manière, COPRO contribue directement à la qualité de la sécurité sur nos routes. » ■

Depuis le 23 novembre 2022, le certificat d'inventaire de l'amiante est obligatoire lors de la vente de bâtis antérieurs à 2001. Seuls les experts certifiés en matière d'inventaire de l'amiante pourront délivrer un certificat d'inventaire de l'amiante valide selon le protocole d'inspection standard rédigé par l'OVAM. Cette certification, délivrée entre autres par COPRO, confirme que l'expert dispose des connaissances nécessaires visant les applications de l'amiante, son utilisation et la législation, le tout après avoir suivi une formation obligatoire, gage de qualité. Nick Cuypers, expert amiante chez Abesco, apporte son témoignage sur cette formation.

UNE FORMATION À L'INVENTAIRE DE L'AMIANTE COMME GAGE DE QUALITÉ



BIENTÔT UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LES ENROBÉS GOUDRONNEUX

Preuve que le développement au sein de COPRO est un processus continu, l'organisation annonce l'arrivée prochaine d'une plateforme numérique et d'un bon de livraison digital qui seront utilisés dans le cadre de la certification d'exécution pour l'élimination des enrobés goudronneux. COPRO lancera en effet en 2023 une plateforme qui viendra remplacer les vieilles conventions sous forme papier entre le client, l'entrepreneur et le site de stockage intermédiaire, ainsi que l'attestation délivrée par COPRO.

« La plateforme numérique n'existe pas encore, mais on y travaille », explique Dirk Lacaeyse, Unit Manager. « Grâce à elle, nous allons faire découvrir l'élimination des enrobés goudronneux aux maîtres d'ouvrage encore peu familiers à cette matière. Nous pensons qu'à l'automne 2023, il sera possible de numériser les bons de transport, ce qui constituera sans aucun doute une grande avancée. Nous allons pour cela nous inspirer de ce que fait l'OVAM qui vient d'achever la numérisation des formulaires d'identification des déchets. Notre bon de transport lui ressemblera à 95 pour cent. »

« Compte tenu de la nouvelle législation, il était indispensable de mettre en place cette formation », affirme Nick, qui a participé à l'élaboration de la formation de Fedasbest – l'association de laboratoires agréés et d'experts en matière d'amiante. « Abesco est principalement axé sur le B2B, mais nous avons estimé qu'il était logique de sauter dans le train de la certification de l'inventaire de l'amiante. Bien que ce certificat s'applique à tous les bâtiments en Flandre, nous constatons que la demande émanant des particuliers représente une part très importante du marché. En outre, nous constatons de plus en plus souvent, la volonté de faire appel à des experts certifiés. En vertu de la législation fédérale, toute personne qui se considère comme un expert peut dresser un inventaire, mais la législation flamande a heureusement modifié cette situation. Un changement salutaire qui profite tant à la sécurité qu'à la qualité. »

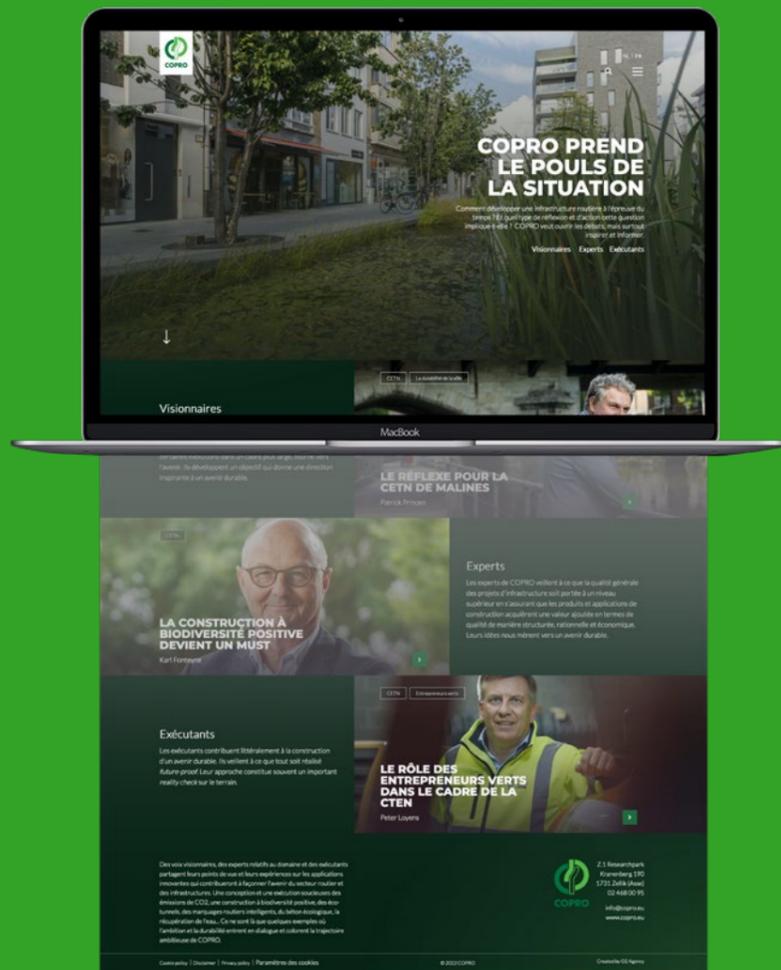
« La formation initiale est sans aucun doute une base nécessaire importante pour bien démarrer dans le secteur d'activité de l'amiante », poursuit Nick. « C'est déjà complexe d'un point de vue législatif, mais quand on prend en compte les méthodes de retrait, la reconnaissance des matériaux, les méthodes d'inventaire... alors une formation spécifique est tout simplement indispensable. Chez Abesco, d'ailleurs, la formation ne s'arrête pas là. Les personnes formées en accompagnent d'autres, plus expérimentées, pendant un certain temps. Par ailleurs, nous faisons

aussi suivre la formation initiale – non obligatoire – par nos collaborateurs expérimentés, en guise de remise à niveau. »

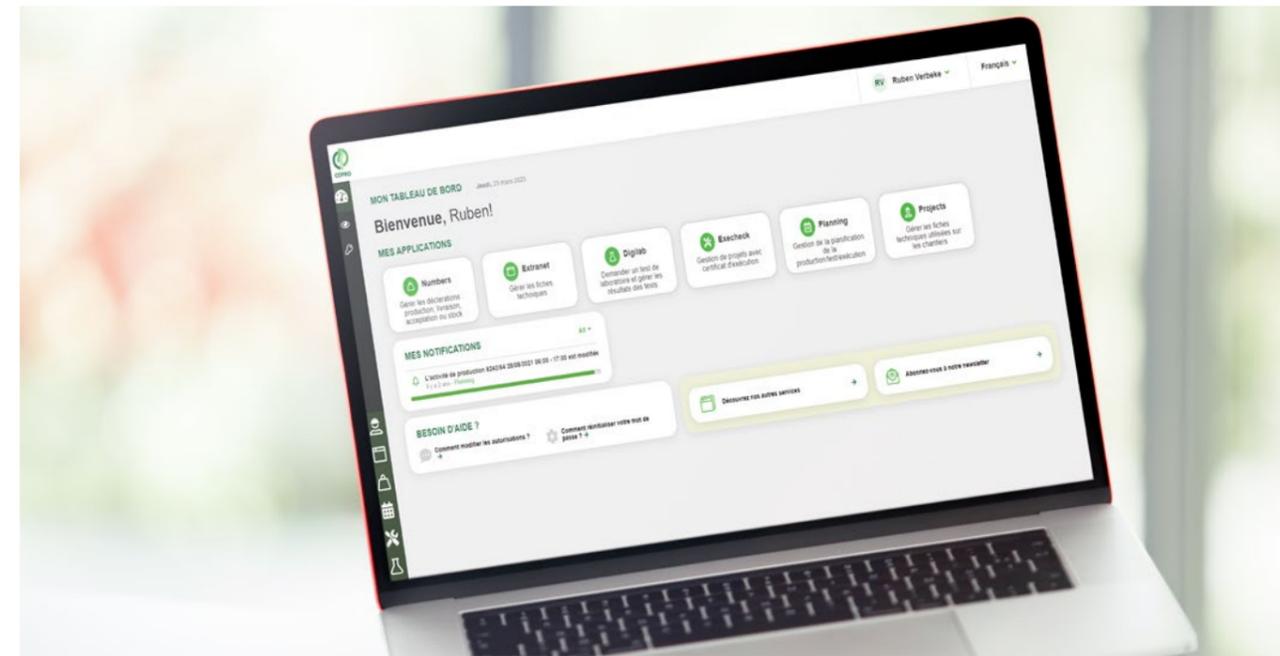
Alors que la formation initiale fournit un large socle de compétences, la formation obligatoire s'attache au protocole d'inspection et à la manière dont toutes les informations stockées dans la base de données doivent être interprétées et traitées. Nick : « Je ne peux qu'être très positif sur la manière dont COPRO a mis en place cette formation. Dès le début, la coopération a été bonne et professionnelle. Et il était clair que COPRO avait réfléchi de manière critique à certains processus. La barre a été placée suffisamment haut et les bonnes exigences ont été fixées. Nous le constatons maintenant aussi lors des audits. Il est rassurant de savoir que COPRO veille à ce que la qualité reste garantie, notamment grâce à la formation. » ■

TOUT COMMENCE AVEC DES SERVICES DE QUALITÉ

LA QUALITÉ DÉPEND NÉCESSAIREMENT DU PRODUIT LUI-MÊME, MAIS BIEN ENTENDU AUSSI DE SA MISE EN ŒUVRE CORRECTE. LE RESPECT DE LA QUALITÉ PEUT ÊTRE VALABLEMENT ET EFFICACEMENT CONFIRMÉ PAR LES SERVICES AVISÉS QUE PEUVENT FOURNIR UNE TIERCE PARTIE. DANS CETTE OPTIQUE, UN ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES FABRICANTS ET DES AUTORITÉS A MONTRÉ QUE COPRO ÉTAIT SUR LA BONNE VOIE.



www.magazine.copro.eu/fr



« Ce que COPRO fait pour ses partenaires va très loin », explique Dirk Van Loo, CEO. « Non seulement les détenteurs de certificats, mais aussi les entrepreneurs, les maîtres d'ouvrage, les pouvoirs publics et bien d'autres acteurs utilisent nos services et en attendent, à juste titre, un niveau élevé. Chez COPRO, nous pensons de manière proactive et sommes toujours à la recherche d'opportunités pour sans cesse essayer d'améliorer nos services. Une communication claire et spécifique en direction de nos différents groupes cibles est pour cela indispensable. Notre magazine sur la durabilité en est un bon exemple. Dans ce magazine, des visionnaires, des experts et des entrepreneurs viennent présenter leurs points de vue sur des applications innovantes qui participeront à dessiner l'avenir du secteur des routes et des infrastructures. »

« LA NUMÉRISATION EST UN SUJET SUR LEQUEL COPRO TRAVAILLE DEPUIS LONGTEMPS. »

Pour évaluer le niveau de qualité des services proposés, COPRO a mené une enquête anonyme de satisfaction réalisée par un bureau spécialisé et indépendant auprès de ses partenaires. 191 d'entre eux ont participé, par sondage téléphonique, à l'enquête et les résultats ont montré que plus de 80 % étaient satisfaits, à extrêmement satisfaits, des processus de certification et de contrôle externe. Outre le contrôle et la certification, les clients considèrent aussi que l'assistance et l'accompagnement constituent un volet important de l'offre de COPRO, tout comme la garantie en matière de qualité, l'approbation de matériaux et les activités en lien avec l'économie circulaire.

L'amélioration de la clarté des informations et des documents est apparue comme un point d'attention. Un aspect auquel COPRO travaille d'arrache-pied, avec la transformation digitale comme « fil rouge ». Ruben Verbeke, responsable du développement numérique : « La numérisation est un sujet sur lequel COPRO travaille depuis longtemps. Aujourd'hui, nous sommes à un point où nous pouvons examiner de manière optimale comment la numérisation peut améliorer nos services. Ce faisant, nous nous concentrons sur trois choses : l'amélioration des processus internes et externes, et l'échange de

04 SERVICES

données. Grâce à notre site COPRO Extranet, par exemple, tout le monde peut désormais trouver facilement des fiches techniques. Nous avons contacté d'autres organismes de certification afin de créer une plateforme commune. Nous y avons réussi avec Quality2Build, qui vient apporter des confirmations quant aux niveaux de qualité attendus, sur la base de produits certifiés, de systèmes de gestion validés et d'entreprises fiables. »

Pour ce qui est des processus externes, COPRO travaille, entre autres, sur Projects. Ruben : « L'objectif est d'accélérer et de simplifier l'échange de données et de documents relatifs à la qualité. »



« **NOS SESSIONS DE FORMATION SONT UN ÉLÉMENT IMPORTANT DANS NOTRE QUÊTE VERS LA QUALITÉ ET DÉMONTRENT NOTRE ENGAGEMENT À NOUS Y INVESTIR. »**

Via cette plateforme, l'entrepreneur peut, par exemple, soumettre des fiches techniques et des propositions au maître d'ouvrage, qui, à son tour, peut approuver, rejeter ou demander des compléments d'informations. La facilité d'échange et de stockage des données représente, pour toutes les parties concernées, une réelle valeur ajoutée. Ainsi, en ce qui concerne nos services, on s'intéresse non seulement à la certification en soi, mais aussi à la manière dont nous et d'autres parties prenantes pouvons gérer la certification. »

Pour garantir la qualité de ses services, COPRO met également beaucoup d'énergie dans l'organisation et la tenue de sessions d'information et de formation. Ruben : « Nous nous efforçons de faire connaître à toute personne active dans le secteur de la construction ce qu'implique la certification, ce qu'on en attend, et ce qui doit être contrôlé. Il existe également des formations spécifiques sur les produits et services. Par exemple, dans le cadre de notre certification visant les experts en inventaire de l'amiante ainsi que dans le cadre de nos différentes certifications d'exécution, nous avons organisé plusieurs webinaires. Nous organisons également des séances d'information au cours desquelles nous rendons visite aux maîtres d'ouvrage et à d'autres organisations pour aborder des sujets généraux ou expliquer un service ou une modification particulière qui pourrait avoir une répercussion sur leurs activités. Nos sessions de formation sont un élément important dans notre quête vers la qualité et démontrent notre engagement à nous y investir. Car en soi, ces efforts ne sont pas nécessaires dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes. Mais COPRO s'est fixé comme mission d'améliorer la qualité globale dans la construction. Ces formations constituent assurément un des moyens que nous privilégions pour y parvenir. » ■

EXECHECK VOIT LE JOUR

Comme la certification d'exécution prend de l'ampleur et qu'elle entraîne également des tâches supplémentaires pour l'entrepreneur sur chantier, COPRO a développé Execheck, un outil qui facilitera le travail administratif tant pour l'entrepreneur que pour COPRO.

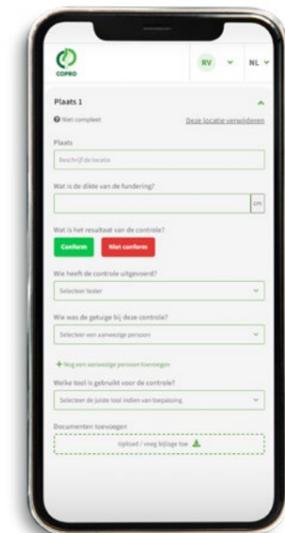
Un bon produit ne garantit pas automatiquement un bon résultat final. Une exécution parfaite est également requise pour obtenir un résultat de qualité. C'est pourquoi COPRO se concentre depuis plusieurs années sur la certification d'exécution, qui prend progressivement de l'ampleur. La certification d'exécution crée des attentes à l'égard de l'entrepreneur, qui devra effectuer lui-même des contrôles sur chantier pour les activités couvertes par la certification. Ruben Verbeke : « Collecter des données, effectuer des essais, enregistrer les résultats, ... Bien que cela engendre du travail administratif supplémentaire pour les entrepreneurs, l'adhésion à la certification d'exécution est réelle. Car, tout comme COPRO, les entrepreneurs veulent aussi garantir la qualité en toutes circonstances. »

Afin de minimiser l'impact de ces tâches administratives supplémentaires, COPRO a développé une application permettant à l'entrepreneur de créer un projet et d'enregistrer les essais sur son smartphone. De cette façon, toutes les données de contrôle requises sont stockées numériquement. Ruben : « Les photos peuvent également être stockées afin qu'aucune information importante ne soit perdue. L'outil a été développé à la demande des entrepreneurs. Ils soutiennent la démarche, mais s'attendent à juste titre à un processus qui leur facilitera la vie. Entre-temps, l'outil a déjà été testé par plusieurs entrepreneurs et ils nous ont fait part de leurs remarques et commentaires qui vont nous servir à peaufiner l'application. Lorsque tout sera au point, nous mettrons Execheck à disposition sur le marché et les entrepreneurs seront tenus d'utiliser l'application. » ■

SERVICES

CASE

« **L'OUTIL A ÉTÉ DÉVELOPPÉ À LA DEMANDE DES ENTREPRENEURS. ILS SOUTIENNENT LA DÉMARCHÉ, MAIS S'ATTENDENT À JUSTE TITRE À UN PROCESSUS QUI LEUR FACILITERA LA VIE. »**





NOS COLLA BORA TEURS

UNIT
GRANULATS

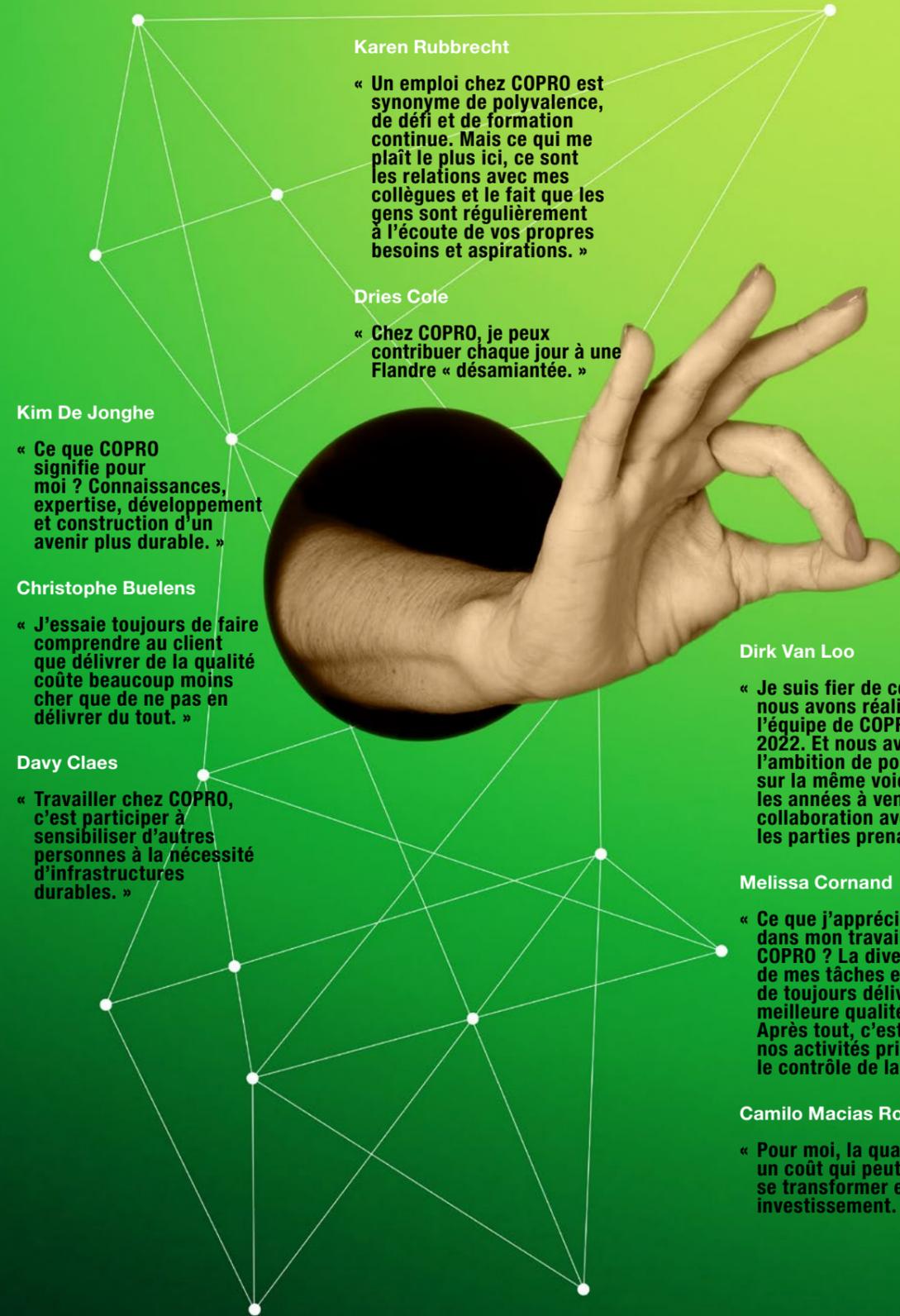
UNIT
BÉTON

UNIT
INVENTAIRE D'AMIANTE

UNIT
ÉQUIPEMENT ROUTIER

UNIT PRODUITS
BITUMINEUX ET APPARENTÉS





Karen Rubbrecht

« Un emploi chez COPRO est synonyme de polyvalence, de défi et de formation continue. Mais ce qui me plaît le plus ici, ce sont les relations avec mes collègues et le fait que les gens sont régulièrement à l'écoute de vos propres besoins et aspirations. »

Dries Cole

« Chez COPRO, je peux contribuer chaque jour à une Flandre « désamiantée. »

Kim De Jonghe

« Ce que COPRO signifie pour moi ? Connaissances, expertise, développement et construction d'un avenir plus durable. »

Christophe Buelens

« J'essaie toujours de faire comprendre au client que délivrer de la qualité coûte beaucoup moins cher que de ne pas en délivrer du tout. »

Davy Claes

« Travailler chez COPRO, c'est participer à sensibiliser d'autres personnes à la nécessité d'infrastructures durables. »

Dirk Van Loo

« Je suis fier de ce que nous avons réalisé avec l'équipe de COPRO en 2022. Et nous avons l'ambition de poursuivre sur la même voie dans les années à venir, en collaboration avec toutes les parties prenantes. »

Melissa Cornand

« Ce que j'apprécie le plus dans mon travail chez COPRO ? La diversité de mes tâches et le défi de toujours délivrer la meilleure qualité possible. Après tout, c'est l'une de nos activités principales : le contrôle de la qualité. »

Camilo Macias Rojas

« Pour moi, la qualité est un coût qui peut vite se transformer en un investissement. »

05

NOS
COLLABORATEURS



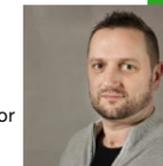
DIRK VAN LOO
CEO
dirk.vanloo@copro.eu
+32 474 99 99 03



BART MISEUR
ICT- Manager
bart.miseur@copro.eu
+32 490 44 86 12



RITA BURTON
Management assistant & HR administrator
rita.burton@copro.eu
+32 471 98 20 93



GREGORY BERGHMANS
ICT- Officer
gregory.berghmans@copro.eu
+32 470 22 31 03



MELISSA CORNAND
Executive assistant
melissa.cornand@copro.eu
+32 472 22 19 92



RUBEN VERBEKE
Team Manager
ruben.verbeke@copro.eu
+32 497 43 86 59



CARINE WALSCHAERT
Administrative officer
carine.walschaert@copro.eu
+32 491 61 24 74



BERNARD CORNET
Team Manager
bernard.cornet@copro.eu
+32 499 07 82 44



GAËTAN PLUYM
Safety Manager
gaetan.pluym@copro.eu
+32 473 63 66 69



BARBARA D'HONDT
Communication Manager
barbara.dhondt@copro.eu
+32 496 52 20 50



RENÉE DECLERCK
Quality Manager
renee.declerck@copro.eu
+32 478 54 89 58

UNIT GRANULATS



JOHNY DE NUTTE
Unit Manager Granulats
johnny.denutte@copro.eu
+32 476 47 31 23



CAMILO MACIAS ROJAS
CM centres de tri et Inspector
granulats recyclés
camilo.macias@copro.eu
+32 488 99 15 45



MICHAËL VAN SCHELVERGEM
Certification Manager granulats
recyclés
michael.vanschelvergem@copro.eu
+32 496 26 05 97



DORIEN DESMET
Certification Manager granulats traités
physico-chimiquement
dorien.desmet@copro.eu
+32 494 52 67 91



DAVY CLAES
Inspector granulats recyclés
davy.claes@copro.eu
+32 472 22 05 40



PHILIP VANDERLINDEN
Inspector granulats recyclés
philip.vanderlinden@copro.eu
+32 472 46 01 85



KIM DE JONGHE
Certification Manager fillers
kim.dejonghe@copro.eu
+32 470 22 13 33



CHRISTOPHE BUELENS
Inspector granulats recyclés
christophe.buelens@copro.eu
+32 476 98 84 61



TOBY VERDIN
Inspector granulats recyclés
toby.verdin@copro.eu
+32 492 59 14 17



STÉPHANE BAGUET
IM granulats naturels et CM End of
Waste Wallonie
stephane.baguet@copro.eu
+32 476 47 31 25



ROBIN STOCKMAN
Inspector granulats recyclés, granulats
secondaires et fillers
robin.stockman@copro.eu
+32 472 22 09 06



ANDY HAECK
Inspector granulats recyclés
andy.haek@copro.eu
+32 472 53 05 72



DRIES LAMBRECHTS
Certification Manager granulats d'arbres
et Inspector granulats recyclés
dries.lambrechts@copro.eu
+32 493 53 30 15



ROBRECHT VAN DRIEL
Inspector granulats recyclés
robrecht.vandriel@copro.eu
+32 496 26 05 96



KASPER CORSTJENS
Inspector granulats recyclés et
centres de tri
kasper.corstjens@copro.eu
+32 472 22 65 23



AURÉLIEN BERNARD
Inspector granulats naturels et auditor
End of Waste Wallonie
aurelien.bernard@copro.eu
+32 472 22 01 20

UNIT BÉTON



PIETER KEPPENS
Unit Manager béton
pieter.keppens@copro.eu
+32 472 20 06 13



KOEN JORDENS
Inspector produits préfabriqués en béton
koen.jordens@copro.eu
+32 476 99 18 75



RENÉE DECLERCK
Inspection Manager produits
préfabriqués en béton
renee.declerck@copro.eu
+32 478 54 89 58



DRIES LAMBRECHTS
Inspector produits préfabriqués en béton
dries.lambrechts@copro.eu
+32 493 53 30 15



LUC VERBUSTEL
Inspection Manager béton prêt à l'emploi
et Certification Manager béton routier
luc.verbustel@copro.eu
+32 474 50 27 40



CHRISTOPHE BUELENS
Inspector mélanges traités aux liants
hydrauliques
christophe.buelens@copro.eu
+32 476 98 84 61



TOBY VERDIN
Certification Manager mélanges traités
aux liants hydrauliques
toby.verdin@copro.eu
+32 492 59 14 17



KASPER CORSTJENS
Inspector mélanges traités aux liants
hydrauliques
kasper.corstjens@copro.eu
+32 472 22 65 23



JOHAN MONDELAERS
Certification Manager produits en
béton de soufre
johan.mondelaers@copro.eu
+32 471 98 06 55



DAVY CLAES
Inspector mélanges traités aux liants
hydrauliques
davy.claes@copro.eu
+32 472 22 05 40



GAËTAN PLUYM
Inspector produits préfabriqués en
béton et béton prêt à l'emploi
gaetan.pluym@copro.eu
+32 473 63 66 69



NIELS VANPETEGHEM
Inspector béton routier
niels.vanpeteghem@copro.eu
+32 472 49 00 68

UNIT INVENTAIRE D'AMIANTE



PIETER KEPPENS
Unit Manager inventaire amiante
pieter.keppens@copro.eu
+32 472 20 06 13



HANS VANHECKE
Auditor inventaire amiante
hans.vanhecke@copro.eu
+32 472 45 02 49



DRIES COLE
Certification Manager
inventaire amiante
dries.cole@copro.eu
+32 472 21 07 20



CINDY RAEMDONCK
Technical Officer inventaire amiante
cindy.raemdonck@copro.eu
+32 477 85 36 52



LISA DHAMERS
Auditor inventaire amiante
lisa.dhamers@copro.eu
+32 472 22 39 01



BART D'HOLLANDER
Auditor inventaire amiante
bart.dhollander@copro.eu
+32 496 52 20 50



BRENT LOOYMANS
Auditor inventaire amiante
brent.looymans@copro.eu
+32 476 84 04 76



ANN DE COSTER
Auditor inventaire amiante
ann.decoster@copro.eu
+32 479 83 07 23

UNIT ÉQUIPEMENT ROUTIER



FULCRANE DEBRUYN
Inspector marquage routier
fulcrane.debruyne@copro.eu
+32 471 98 11 87



DIRK LACAEYSE
Unit Manager équipement routier
dirk.lacaeyse@copro.eu
+32 495 25 52 48



TOBY VERDIN
Inspector équipement routier
toby.verdin@copro.eu
+32 492 59 14 17



KRIS VANDENNEUCKER
CM produits de voirie en métal et pierre naturelle, geotextiles, géogrilles et Inspector échelles chambres de visite
kris.vandenneucker@copro.eu
+32 478 31 07 64



AURÉLIEN BERNARD
Auditor échelle de performance CO₂
aurelien.bernard@copro.eu
+32 472 22 01 20



TOM DE SAEDELEER
CM gabions et treillis d'armature, échelles puits d'inspection et Inspector dispositifs routier
tom.desaeleer@copro.eu
+32 471 98 11 87



KIM VANDENHOEKE
Certification Manager dispositifs de retenue routier
kim.vandenhoeke@copro.eu
+32 479 85 33 83



KOEN VAN DAELE
Certification Manager marquage routier, tuyaux en grès et produits en élastomère
koen.vandaele@copro.eu
+32 478 31 07 71



KIM DE JONGHE
Coordinateur dispositifs écologiques, CM NTMB et échelle de performance CO₂
kim.dejonghe@copro.eu
+32 470 22 13 33



DAVY CLAES
Certification Manager dalles à gazon/ gravier en matière synthétique
davy.claes@copro.eu
+32 472 22 05 40



ANDIE DEDONCKER
Certification Manager dispositifs souterrains d'infiltration
andie.dedoncker@copro.eu
+32 496 12 92 98



GAËTAN PLUYM
Certification Manager revêtements en matière synthétique pour regards et chambres de visite
gaetan.pluym@copro.eu
+32 473 63 66 69



KARL FONTEYNE
Business Developer dispositifs écologiques
karl.fonteyne@copro.eu
+32 472 26 01 34



CAMILO MACIAS ROJAS
Inspector équipement routier
camilo.macias@copro.eu
+32 488 99 15 45



ROBIN STOCKMAN
Auditor échelle de performance CO₂
robin.stockman@copro.eu
+32 472 22 09 06

UNIT PRODUITS BITUMINEUX ET APPARENTÉS



DIRK LACAEYSE
Unit Manager produits bitumineux et apparentés
dirk.lacaeyse@copro.eu
+32 495 25 52 48



ERIK ANSINGH
Inspector produits bitumineux et apparentés
erik.ansingh@copro.eu
+32 477 99 44 54



KAREN RUBBRECHT
Certification Manager mélanges bitumineux
karen.rubbrecht@copro.eu
+32 490 64 76 29



XAVIER SEVENANTS
Inspector produits bitumineux et apparentés
xavier.sevenants@copro.eu
+32 495 24 73 57



JORDY VAN DAM
Certification Manager mélanges bitumineux et évacuation des enrobés goudronneux
jordy.vandam@copro.eu
+32 493 25 58 76



CÉDRIC VAN SANTEN
Inspector produits bitumineux et apparentés
cedric.vansanten@copro.eu
+32 472 02 05 07



ANDIE DEDONCKER
CM inhibiteurs d'écoulement, asphalte coulé, enrobé à froid, produits et bandes de scellement, traitements superficiels
andie.dedoncker@copro.eu
+32 496 12 92 98



FULCRANE DEBRUYN
Inspector produits bitumineux et apparentés
fulcrane.debruyne@copro.eu
+32 471 98 11 87



TOM DE SAEDELEER
Certification Manager liants
tom.desaeleer@copro.eu
+32 471 98 11 87



ANDI CROMBEZ
Inspector produits bitumineux et apparentés
andi.crombez@copro.eu
+32 496 52 20 50

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

DANS CE RAPPORT, NOUS VOUS AVONS PARLÉ DE NOTRE VISION DE L'AVENIR EN MATIÈRE DE QUALITÉ ET DE DURABILITÉ. TOUS LES JOURS, LES ÉQUIPES DE COPRO SUR LE TERRAIN JOIGNENT CONCRÈTEMENT L'ACTE À LA PAROLE.

Nous contrôlons et nous certifions. Nous analysons et nous auditons. Nous le faisons pour que tous les produits de construction répondent aux normes les plus élevées en matière de qualité, de santé et de sécurité.

Nous suscitons ainsi la confiance à l'égard de produits de construction de qualité. Nous participons aussi à l'obtention d'un résultat final durable dont l'impact sur l'environnement reste le plus limité possible.



www.cijferrapport2022.copro.eu/fr

CERTIFICATION



CERTIFICATION DE PRODUITS
Consultez ici les considérations relatives à la certification en 2022 des produits en béton, des granulats, des enrobés bitumineux, des liants et des équipements routiers.



CERTIFICATION D'EXÉCUTION
La certification d'exécution est une initiative visant à augmenter la qualité de l'exécution et à créer les conditions d'une concurrence loyale entre les entrepreneurs. Pour pouvoir participer à certains travaux, un entrepreneur doit avoir obtenu un certificat d'exécution. Vous pourrez consulter ici les données de 2022 relatives à ce type de certification.



CERTIFICATION DE SYSTÈMES
Un certificat de systèmes de gestion démontre qu'une entreprise peut gérer et améliorer systématiquement les risques et les performances en fonction des objectifs fixés. Vous pourrez consulter ici les données de 2022 relatives à ce type de certification.

INSPECTION



INSPECTIONS
Les inspections sont des contrôles effectués par des inspecteurs d'un organisme d'inspection - mandatés par un organisme de certification - auprès d'un fournisseur, d'un producteur, d'un entrepreneur ou sur un chantier.



CONTRÔLES DE RENFORCÉS DE LA PRODUCTION
Le département pour la construction routière de l'AWV (Agence flamande des routes et de la circulation) a rédigé « un article additionnel » qui, inséré dans un Cahier spécial des charges, prescrit le contrôle renforcé de la production. Les contrôles qui interviennent dans ce cadre sont complémentaires à ceux exécutés lors de la certification.



RÉCEPTION PAR LOT
Dans le cadre d'un chantier déterminé, un organisme indépendant reconnu, peut être mandaté pour contrôler la conformité d'un produit donné vis-à-vis aux exigences prévues au Cahier spécial des charges. Si les produits satisfont à ces exigences, une 'Attestation de conformité' sera délivrée.



COPRO assure le suivi de la Qualité, la Durabilité, la Circularité, le Respect de l'environnement et la Sécurité. Nous testons des produits de construction utilisés pour les travaux d'infrastructures selon les normes les plus strictes.

Pour ce faire, nous procédons, en toute impartialité, à des contrôles extrêmement poussés, réalisés par des contrôleurs remarquables possédant une expertise impressionnante dans leurs domaines.

Des trottoirs aux ponts, en passant par les bâtiments et les structures, nous veillons à ce que chacun puisse en faire usage en toute sécurité. Tel est notre engagement envers notre client - et envers toute la société dans son ensemble.



asbl COPRO
Z.1 Researchpark, Kranenberg 190
1731 Zellik (Asse)
BE 0424.377.275 - RPM Bruxelles
info@copro.eu - www.copro.eu